

NAJM US SAQUIB

n°2 Année 2020-2021

RETOUR À LA CASE DÉPART



Le serment d'allégeance de la Lajna Ima'illah

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ
وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

**Ash-hadu Alla ilaha illallahu Wahdahu La Sharika Lahu Wa
Ash-hadu Anna Muhammadan Abduhu Wa Rasuluhu.**

Je témoigne qu'il n'y a d'autre Dieu excepté Allah. Il est Unique et sans partenaire. Et je témoigne que Muhammad (paix et bénédiction d'Allah soient sur lui - pssl) est Son Serviteur et Son Messager.

J'affirme que je serai toujours prête à sacrifier ma vie, mes biens, mon temps et mes enfants pour la cause de la foi et de la nation.

J'adhérerai à la vérité et je serai toujours prête à faire tout sacrifice pour la perpétuité du Khilafat e Ahmadiyya, Insh'Allah.



Sommaire

Verset du Saint Coran <i>Sourate Al-An'am, verset 117</i>	04
Ahadith <i>Qu'advientra-t-il de l'Ummah du Saint Prophète (pssl) ?</i>	05
Malfoozat <i>Est-ce que le Messie Promis, Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (que la paix soit sur lui - as), était un prophète ?</i>	06
Perles de Sagesse <i>Le Daroud - un vrai trésor</i>	07
Éditorial <i>La Communauté Musulmane Ahmadiyya (CMA) : Une 'secte' ou un nouvel ordre mondial ?</i>	08
Les 12 croyances fondamentales d'un ahmadi	10
5 objections soulevées contre les ahmadis	14
Même Qibla, Coran et Prophète mais une Jamaat séparée ?	36
Le Calendrier de la Lajna Ima'illah <i>De mars à mai 2021</i>	40
Bien-être et Santé <i>Je gère ma sciatique !</i>	41
Bien se nourrir <i>À faire et à éviter pour les patients diabétiques !</i>	42
En cuisine <i>Rouleaux de printemps</i>	44



Verset du Saint Coran

Sourate Al-An'am, verset 117

وَإِنْ تَطَعُوا أَكْثَرَ مَنْ فِي الْأَرْضِ يُضِلُّوكُمْ عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ إِنْ
يَتَّبِعُونَ إِلَّا الظَّنَّ وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَخْرُصُونَ

Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront de la voie d'Allah. Ceux-ci ne suivent que la conjecture et ils ne font que mentir.

(Le Saint Coran ; 6 : 117)

Commentaires

Le verset cité ci-dessus et bien d'autres versets coraniques stipulent clairement que lorsqu'il est question de distinguer entre le bien et le mal, entre la vérité et le mensonge, ce n'est pas la décision de la majorité qui l'emporte. Très souvent la majorité a tort. Donc, il se trouve qu'en suivant la majorité, on risque de s'égarer de la vérité. Croire en quelque chose uniquement parce que la majorité y croit est une grave erreur, car il existe d'autres moyens pour démêler le vrai du faux.

La majorité des musulmans, y compris les oulémas (les érudits religieux), se sont ligüés pour déclarer que les ahmadis ne sont pas musulmans. Cela ne veut certainement pas dire que cette majorité représente la « Grande Multitude » qui fut mentionnée par le Saint Prophète (pssl) comme ils veulent nous faire croire.

Rappelons-nous ce qu'est la « Grande Multitude ». Comme nous l'explique le Saint Prophète (pssl), la « Grande Multitude » se réfère à son époque et aux deux générations qui lui succédèrent. Ce fut une période caractérisée par la droiture, la véracité et la lumière. Une époque que le Saint Prophète (pssl) considéra comme étant le meilleur des temps et la majorité des musulmans appartenant à cette époque formait la « Grande Multitude ». Et après cette période glorieuse, le mensonge et le déclin spirituel dominèrent. En ces temps qui prévalent, une simple majorité de musulmans ne peut pas prétendre appartenir à la « Grande Multitude », puisque la grande majorité des gens causent du tort et nuisent aux autres. Ainsi, à la majorité des musulmans qui déclarent que nous, les ahmadis, ne sommes pas musulmans, nous leur répondons qu'ils ne peuvent pas être plus éloignés de la vérité.

(A Great Victory for Ahmadiyyat, p. 3 et pp. 16-17)

Ahadith

Qu'advientra-t-il de l'Ummah du Saint Prophète (pssl) ?



Il est rapporté par 'Abdullah bin 'Amr que le Saint Prophète (pssl) a dit :

« Mon *Ummah* (communauté) passera par les mêmes étapes que les *Bani Isra'il* [les suivants de Hadrat Moussa (as)]. Les similarités seront très apparentes, comme les deux chaussures d'une même paire. Ils seront si similaires que si un Juif commet une offense à l'égard de sa mère, malheureusement on retrouvera le même incident dans ma communauté. Les *Bani Isra'il* se sont divisés en 72 sectes et ma communauté se divisera en 73 sectes. A l'exception d'une seule secte, toutes les autres iront en Enfer. »

Les Compagnons demandèrent au Saint Prophète (pssl) qui seront ces gens vertueux, quelle sera cette secte ? Le Saint Prophète (pssl) répondit :

« Ceux qui me suivront et qui suivront mes Compagnons avec sincérité. »

(Tirmadhi, *Abwab-ul-Iman babo Ifтираq-ehadhihil Ummate*, vol. 2, pp. 88-89, extrait de *A Great Victory for Ahmadiyyat*, p. 18)



En parlant de la décadence et de la division des musulmans, le Saint Prophète (pssl) conseilla :

« Attachez-vous à la Jamaat des musulmans et à leur Imam et s'il n'y a, pour eux, ni Jamaat et ni Imam, détachez-vous de toutes les sectes même si vous seriez obligés de vivre sur les racines des arbres jusqu'à ce que la mort vous survienne. »

(Bukhari n°7084, ahmadiyya.fr)

Malfoozat

Est-ce que le Messie Promis, Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as), était un prophète ?

« En réponse à ceux qui se demandent s'il y aura un prophète qui viendra après le Saint Prophète (pssl) qui est le *Khataman Nabiyyin*, je leur dis qu'aucun prophète – nouveau ou ancien – ne viendra de la façon dont vous attendez la descente du ciel de Hadrat Isa (as) dans les derniers temps.

Vous croyez que Hadrat Isa (as), qui sera un prophète de Dieu, recevra des révélations divines pendant 40 ans ; une période - qui soit dit en passant - dépassera largement l'apostolat de Rasul e Kareem (pssl).

Sans aucun doute, entretenir une telle pensée est un péché et le verset cité ci-dessous témoigne de sa fausseté.

“...mais il est le Messenger d'Allah, et le Khataman Nabiyyin...”

(Le Saint Coran ; 33 : 41)

Je réaffirme ma conviction en ce même verset. Ce verset contient une prophétie que nos opposants ignorent, une prophétie qui prédit qu'après le Saint Prophète (pssl), la possibilité d'assumer le titre de 'prophète' est inexistante que ce soit pour un hindu, un juif, un chrétien, ou un musulman nominal. Toutes les portes menant au statut de prophète sont fermées à l'exception de celle du '*Sirat-e-Siddiqi*', c.-à-d, celui qui s'abandonne complètement au Saint Prophète (pssl) et lui voue une obéissance sans faille. Ainsi, celui qui s'approche d'Allah par l'intermédiaire de cette porte revêtira le même manteau que le Saint Prophète (pssl). Un tel apostolat ne sera, en aucune façon, distinct de celui du Saint Prophète (pssl). Un tel prophète ne fera aucune revendication propre à lui, mais plutôt réitérera les paroles du Saint Prophète (pssl), lui apportant gloire. Muhammad (pssl) n'est le père d'aucun homme mais en tant que *Khataman Nabiyyin*, il est le père spirituel de tout homme qui désire obtenir la Grâce Divine, ce qui n'est possible qu'à travers Rasul e Kareem (pssl). Donc, mon statut de prophète et mon rôle de messenger me viennent uniquement de Muhammad (pssl), et non pas de mes propres capacités.

Les noms de Muhammad et Ahmad m'ont été attribués en réponse à ma dévotion au Saint Prophète (pssl).

Ainsi le concept du *Khataman Nabiyyin* n'a pas été enfreint par mon avènement, mais il le sera très certainement avec la deuxième venue de Hadrat Isa (as). »

(*Eik Ghalati Ka Izala*, version anglaise, pp. 1-6)

Perles de Sagesse

Le Daroud – un vrai trésor

إِنَّ اللَّهَ وَمَلَائِكَتَهُ يُصَلُّونَ عَلَى النَّبِيِّ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا صَلُّوا

عَلَيْهِ وَسَلِّمُوا تَسْلِيمًا

« Certainement Allah envoie Ses bénédictions sur le Prophète et Ses anges prient pour lui. Ô vous qui croyez ! Vous aussi devez implorer des bénédictions sur lui, et le saluer avec la salutation de paix. »

(Le Saint Coran ; 33 : 57)

Le Messie Promis (as) nous explique « qu'aucun autre prophète ne fait l'objet d'un tel verset venant de la part de Dieu. L'âme du Saint Prophète (pssl) était remplie de tant de sincérité et de fidélité, et ses œuvres faisaient tellement plaisir à Dieu, que Celui-ci commanda que les gens envoient désormais et pour toujours des salutations sur lui par marque de reconnaissance » (Malfoozat, vol. 1, p. 24).

Des millions de personnes répètent les paroles de Daroud du bout de leurs lèvres, mais ignorent son sens et l'avantage de le réciter pour nous et pour le Saint Prophète (pssl). À notre époque, Allah a accordé la responsabilité à la Jamaat du Messie Promis (as) de suivre à la lettre ce commandement d'Allah et d'envoyer des bénédictions sur le Saint Prophète (pssl) afin de mériter les bienfaits d'Allah. Après avoir compris le sens véritable du Daroud grâce à ce serviteur du Saint Prophète (pssl), nous devons nous aussi envoyer des salutations sur lui. Seuls les ahmadis sont capables aujourd'hui d'offrir la vraie compréhension du Daroud au monde.

Nous qui appartenons à la communauté de cet amoureux sincère du Saint Prophète (pssl), nous qui à chaque occasion promettons de préférer la foi sur le monde, n'est-ce pas là notre devoir – voire notre grand devoir – de faire avancer la mission de ce réformateur, de respecter notre engagement et de supporter ce Messie et *Mahdi* en envoyant des bénédictions sur le Saint Prophète (pssl) ? Ne devons-nous pas informer le monde que celui qui a, selon votre croyance, outragé le Saint Prophète (pssl) – qu'Allah nous en préserve – est en fait celui qui l'aime le plus. C'est lui qui envoie sur le Saint Prophète (pssl) ces bénédictions et ces salutations après en avoir obtenu une compréhension correcte.

[Hadrat Mirza Masroor Ahmad (Qu'Allah lui accorde Son aide - aba), extrait du sermon du 30.04.2021 <https://islam-ahmadiyya.org/daroud-ramadan/>]

Editorial

La Communauté Musulmane Ahmadiyya (CMA) : Une 'secte' ou un nouvel ordre mondial ?

Le mot « secte » désigne foncièrement, en français moderne, une communauté humaine dont les membres suivent avec rigueur une même doctrine philosophique, religieuse ou politique, en concurrence avec d'autres groupes.... Le terme a pris dans plusieurs langues, et particulièrement en français contemporain, une connotation péjorative voire polémique, et tend à y désigner à présent un groupe ou une organisation, souvent mais pas nécessairement à caractère religieux, dont les croyances, les pratiques ou le comportement sont jugés obscurs, inquiétants ou nocifs par le reste de la société [1].

L'allégation à l'encontre de la CMA repose sur le sens péjoratif du terme visant principalement la personne du Chef Suprême de la Communauté, le calife.

Notre première interrogation est : comment définir une 'secte' au-delà de cette notion courante ?

Allons-nous définir la loyauté envers un ordre comme une pratique 'sectaire' ? Dans ce cas, les adhérents de chaque ordre religieux feraient partie d'une 'secte' ; ou allons-nous définir l'obéissance à un chef d'une organisation comme une pratique 'sectaire' ? Dans ce cas, chaque employé, ou membre d'un personnel, serait membre d'une secte. En fait, cette allégation surgit lorsqu'on témoigne d'une loyauté indéfectible et d'une obéissance absolue envers un système ou envers un individu. Ou aussi, par manque de compréhension et de discernement à l'égard de ces facteurs indispensables qui assureraient le succès de l'organisation ou du système.

La perception de la notion de l'obéissance par les ahmadis envers le calife se traduit par l'exécution instantanée de chacune de ses instruc-

tions. Ils offriront leur vie même au moindre signe en ce sens de la part du calife. Est-ce là une pratique sectaire, se demande-t-on ?

En réalité, c'est la définition du concept de l'obéissance, existant dans chaque organisation à travers le monde. Que ce soit pour un emploi, pour un service, ou pour une formation ou encore pour une amélioration de notre vie spirituelle. Nous profitons de ce bénéfice tout en acceptant de s'adhérer aux règlements, au code de conduite, à la discipline selon l'éthique de l'organisation ainsi que celle de ses membres. Bien évidemment, cela se fait de son propre gré ; on en prend connaissance, on donne son accord avant de s'enregistrer et par la suite, on agit en toute conformité aux règlements.

Ceci est la norme existante auprès des organisations et la CMA n'est pas en reste.

En prenant connaissance de la mission et des objectifs de la Communauté, en voyant le message du fondateur de la Communauté, le Messie Promis (as), ainsi que celui des califes de la Communauté, on se dit : 'voilà, je suis d'accord, je veux être membre' et on décide de s'y adhérer tout en se conformant aux règlements. Par la suite, si à un moment donné, on décide de revenir sur sa décision, on est tout à fait libre de rompre son engagement. Les règlements de la Communauté ne seraient alors plus valables pour celui qui le fait. On enlève son nom des données de recensement - la concurrence au niveau du nombre d'adhérents n'inquiète nullement.

Est-ce là un comportement obscur ?

Existe-t-il au monde une entreprise où les employés ne sont soumis à aucun code de conduite ? Existe-t-il au monde un régiment où un soldat ne se plie pas aux directives du commandant en chef ?

D'autre part, ce concept d'obéissance totale des ahmadis envers le calife se traduit aussi par le fait de vouloir l'imiter en ses moindres faits et gestes ; l'influence de son être majestueux est phénoménale. En observant cet être béni, on se rend à l'évidence: c'est là un homme de Dieu. Son attitude, son train de vie nous impressionne à tel point que l'on veut changer notre vie en adoptant son style de vie. On constate que ce changement nous est bénéfique ainsi qu'à nos proches, à nos amis, au monde autour de nous. Des témoignages pleuvent en ce sens :

Faith Inspiring Convert Story - Adam Abid Alexandar Sahib^[2] ; Syrian Ahmadiyya Muslim refugees meet their spiritual leader for the first time^[3] ; 350 Arabs & Their Longing to Meet the Caliph in Germany^[4].

Quelles sont les limites en parlant de démonstration de loyauté?

A travers le temps, les fondateurs des ordres religieux, les prophètes, ont tous laissé une influence profonde sur leurs adeptes ; ces derniers ont été fascinés par eux, puis transformés par eux.

Anas ibn Malik (qu'Allah soit content de lui - ra) rapporte qu'au cours d'un voyage, il se trouvait en compagnie de Jarir ibn 'Abdullah (ra), et qu'il remarqua que ce dernier s'occupait de lui avec l'empressement que montre un serviteur à son maître. Comme Jarir ibn 'Abdullah (ra) était plus âgé que lui, il était embarrassé et protesta que Jarir (ra) ne devait pas se soucier pour lui. Jarir (ra) répondit : « J'ai toujours remarqué avec quel dévouement les *Ansar* (les musulmans de Médine) servaient le Saint Prophète (pssl), et comme cela m'a impressionné, j'ai pris la résolution que, si jamais je me trouvais en compagnie d'un *Ansar*, je le servais comme un serviteur. Je ne fais donc que mettre ma résolution en pratique et tu ne devrais pas chercher à m'en dissuader ». (Muslim).

Est-ce là un comportement nocif pour le reste de la société?

Bien sûr que non. Ce sont là des expressions d'affection indélébiles.

Donc, pour nous les ahmadis, faire une démonstration de loyauté et d'amour envers un être qui a marqué notre vie n'a absolument rien d'obscur, d'inquiétant ou de nocif contre qui que ce soit. Notre compréhension des principes d'adhérence à la Communauté nous mène à une meilleure appréciation des bénéfiques qui en découlent quant au niveau individuel, familial ou social. Les conditions prévalant aujourd'hui exigent la présence d'un guide, digne de confiance et capable d'offrir une sécurité dans ce monde tumultueux ; quelqu'un qui s'adresse au cœur aussi bien qu'à l'esprit de l'Humanité. Les pages d'histoire portent témoignage de la défaillance des différents systèmes politiques : de la monarchie en passant par l'oligarchie et la tyrannie vers la démocratie (en apparence). La CMA propose un système global infaillible, un nouvel ordre mondial, répondant aux besoins personnels et collectifs, tant au niveau matériel que moral et spirituel^[5].

Rendons grâce à Dieu le Tout-Puissant que nous nous retrouvons parmi ces fortunés qui ont juré obéissance et loyauté à travers notre serment d'allégeance envers notre bien-aimé calife, que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son aide, le Chef Suprême de la communauté musulmane Ahmadiyya.

**Nushreen Jamal Ahmad
Sadr Lajna Ima'illah**

[1].<https://fr.wikipedia.org/wiki/Secte>

[2].<https://www.youtube.com/watch?v=UjgG1rsOv0>

[3].<https://www.youtube.com/watch?v=VM9Nc-5T8QtE>

[4].<https://www.youtube.com/watch?v=WKPy-3u9IM2Q>

[5].<https://www.alislam.org/book/new-world-order-is-lam/>



Les 12 croyances fondamentales d'un ahmadi

L'existence de Dieu

Nous croyons que Dieu existe : croire en Son existence, c'est affirmer la plus importante des vérités, qui n'est ni une illusion ni une superstition.

L'unicité (*Tawheed*) de Dieu

De plus, nous croyons que Dieu est Unique. Il n'a pas de partenaire sur Terre ou dans les cieux. Dieu n'engendre pas, ni n'est-il engendré. Toute chose est Sa création, qui dépend de Son aide, et c'est Dieu qui leur procure leurs moyens de subsistance.

Dis : « Il est Allah, l'Unique ; Allah l'Indépendant et Celui Que tous supplient. Il n'engendre pas, ni n'est-Il engendré : et nul n'est semblable à Lui. »

(Le Saint Coran ; 112 : 2-5)

Dieu est Parfait

Nous croyons que Dieu est Pur. Il n'y a pas d'imperfection que l'un peut constater en Dieu car Il est Parfait. Sa Puissance et sa Connaissance sont illimitées. Il s'étend sur toute chose, et rien ne peut s'étendre Sur Lui.

« Il est le Premier et le Dernier, et le Manifeste et le Caché, et Il connaît toutes choses très bien. »

(Le Saint Coran ; 57 : 4)

Rien ne peut Le surpasser car Dieu a le contrôle sur toute chose. Il n'a jamais failli dans le passé, ni dans le présent, et ce ne sera jamais le cas dans le futur. C'est Lui qui règne

sur le monde comme ce fut toujours le cas.

Croyance dans les anges

Les ahmadis croient que les anges font partie de la création de Dieu. Ils suivent la loi qui a été établie dans le Saint Coran, comme il est dit :

« Ils craignent leur Seigneur au-dessus d’eux, et font ce qu’il leur est commandé. »

(Le Saint Coran ; 16 : 51)

Les anges ont été créés pour exécuter des fonctions définies par Dieu. Leur existence est réelle et les mentions faites à leur sujet dans le Saint Coran ne sont pas métaphoriques. Ils dépendent sur Dieu de la même façon que l’être humain ou Ses autres créatures. Par contre, Allah ne dépend pas d’eux et s’Il l’avait voulu, Il aurait pu créer un univers sans eux.

Dieu parle à Ses serviteurs choisis

Nous croyons que Dieu parle à Ses serviteurs choisis et Il leur révèle Son But. Les mots et leur sens, contenus dans les révélations divines, viennent d’Allah et non du récipiendaire. Les communications venant d’Allah varient selon les circonstances et le niveau spirituel du récipiendaire. La sagesse derrière les révélations n’en finit pas ; plus on s’y attarde, plus on y décèle de nouveaux éléments. Les révélations sont diverses : elles consistent en des injonctions et des exhortations, elles apportent la connaissance de l’invisible et des vérités spirituelles. Elles transmettent la volonté et l’approbation de Dieu ou Son désaccord et Son mécontentement. Des fois, c’est l’amour et l’estime de Dieu, et d’autres fois c’est l’avertissement et la réprimande d’Allah. Il nous révèle le mal qui se dissimule. De toutes les communications divines, la plus parfaite, complète et claire est celle du Saint Coran qui est éternelle et ne peut être dominée par des révélations futures.

Dieu envoie des messagers pour la sauvegarde de l’humanité

Nous croyons également que lorsque l’obscurité règne dans le monde et que les êtres humains sont complètement plongés dans le péché et le mal, et lorsque sans l’aide de Dieu il devient difficile de les délivrer de l’emprise de Satan, alors, Dieu, de par Sa Miséricorde, choisit de parmi Ses serviteurs aimables et sincères, ceux à qui Il confie la responsabilité de guider le monde et de les ramener vers la droiture. Il est dit dans le Saint Coran :

« ...et il n’est de peuple à qui un Avertisseur n’ait été envoyé. »

(Le Saint Coran ; 35 : 25)

Croyance en le Saint Prophète (pssl) et tous les autres messagers d'Allah

Nous croyons que les différents messagers d'Allah avaient différents niveaux et capacités spirituels et que tous ont accompli la mission divine qu'Allah leur a conférée. Nous croyons aussi que le plus grand des messagers était le Saint Prophète (pssl) qu'Allah a décrit comme « une miséricorde pour tous les peuples » (Le Saint Coran ; 21 : 108). Si les autres prophètes étaient vivants à l'époque du Saint Prophète (pssl), ils lui auraient obéi et auraient suivi ses enseignements. Certainement, Dieu dit dans le Saint Coran :

« Et souvenez-vous lorsqu'Allah prit un engagement avec les prophètes, en disant : 'Toutes les fois que Je vous octroie un Livre et la Sagesse, et qu'ensuite un Messenger vient à vous, accomplissant ce qui est avec vous, vous croirez en lui et vous l'aidez'... »

(Le Saint Coran ; 3 : 82)

Dieu entend les prières de Ses serviteurs

Nous croyons que Dieu entend les prières de Ses suppliants et Il les aide. Sans Dieu, nous serions sans vie. Il est faux de dire que Dieu a créé l'Univers et a ensuite choisi de se retirer. À travers Ses Messagers, Dieu rassure l'homme de son Omniprésence :

« Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi, dis-leur que certainement Je suis tout près. J'exauce la prière du suppliant quand il M'implore. Ils doivent donc M'écouter et croire en Moi afin qu'ils soient bien guidés. »

(Le Saint Coran ; 2 : 187)

Croyance dans le décret de Dieu

Nous croyons que de temps à autre, Allah détermine le cours des événements de façon spéciale. Hormis les lois de la nature, il existe aussi des lois spéciales à travers lesquelles Allah manifeste Sa puissance, Son intérêt et Son but. Nombreux sont ceux qui croient uniquement en les lois de la nature et rejettent les lois d'Allah mais ce n'est pas le cas des ahmadis.

« ... Et lorsqu'Il décrète une chose, Il ne lui dit que : "Sois !" et elle commence à être. »

(Le Saint Coran ; 40 : 69)

Si les lois d'Allah n'existaient pas, alors comment est-ce que Hadrat Moussa (as) aurait vaincu le Pharaon ? Ou encore, comment est-ce que le Saint Prophète (pssl) aurait conquis la Mecque ? Les lois de la nature peuvent uniquement garantir le succès du fort contre le faible alors que les lois d'Allah n'ont aucune limite.

Croyance dans l'au-delà et le Jour du Jugement

Les ahmadis croient que la mort n'est pas la fin de toute existence. Après la mort, l'homme est ramené à la vie et doit répondre de ses actes dans l'au-delà. Chaque bonne action sera récompensée et chaque offense sera punie. Personne n'échappera à l'au-delà. Il est dit dans le Saint Coran :

« Chaque âme goûtera la mort ; et Nous vous testons avec le mal et le bien comme une épreuve. Et c'est à Nous que vous serez ramenés. »

(Le Saint Coran ; 21 : 36)

La punition de Dieu et l'Enfer

Nous avons la conviction que les non-croyants ainsi que les ennemis qui rejettent les enseignements d'Allah iront en Enfer à moins qu'Allah, de par Sa Miséricorde infinie, ne les pardonne. La punition de l'enfer sera une chaleur et un froid extrêmes et ceux qui y résident passeront des jours à gémir dans le malheur avec le regret d'y être. Le but de cette punition n'est pas de les faire souffrir, mais de les réformer. Ils y resteront jusqu'à ce qu'Allah en décide autrement et ait pitié d'eux. C'est à ce moment que la promesse d'Allah s'accomplira, comme il est dit :

« Un temps viendra lorsqu'il ne restera plus personne en Enfer ; les vents siffleront, faisant claquer les fenêtres et les portes de l'Enfer. »

(Tafsir-ul-Maalam-ut-Tanzil du chapitre 11, verset 107 du Saint Coran, cité dans *Invitation to Ahmadiyyat*, p.15)

La Miséricorde de Dieu et Le Paradis

Nous croyons que ceux qui acceptent Allah, Ses prophètes, Ses anges et Ses livres, et qui marchent sur Terre avec humilité et qui s'abaissent en Sa présence, qui vivent comme le pauvre bien qu'ils soient riches, et qui servent l'humanité et sacrifient leurs confort pour les autres, qui renoncent aux excès de tous genres, à la haine, à la cruauté et à la transgression, et qui agissent comme des modèles remplis de bonté ; ce sont ces personnes-là qui iront au Paradis. Au Paradis, la paix et le plaisir régneront et la souffrance n'existera pas. Le plaisir et l'acceptation de Dieu seront mérités par chaque homme. De plus, Dieu sera présent pour tous et Sa Grâce Universelle enveloppera chacun. Dieu sera tellement proche des habitants du Paradis, et ils seront tellement conscients de Son existence et de Sa présence qu'ils deviendront comme un miroir qui reflète Dieu et Ses attributs parfaits. Tous les bas désirs des hommes disparaîtront. Les désirs des hommes seront les désirs de Dieu. Ils auraient atteint une vie éternelle, chacun d'eux étant l'image de Son Créateur.

Ainsi, s'achève la liste des croyances des ahmadis. Y a-t-il d'autres croyances que nous devons adopter pour prétendre adhérer à l'Islam ? Nous l'ignorons car les érudits de l'Islam n'indiquent pas d'autres croyances.

Bibliographie : *Invitation to Ahmadiyyat* par Hazrat Mirza Bashir-ud-Din Mahmud Ahmad (ra).

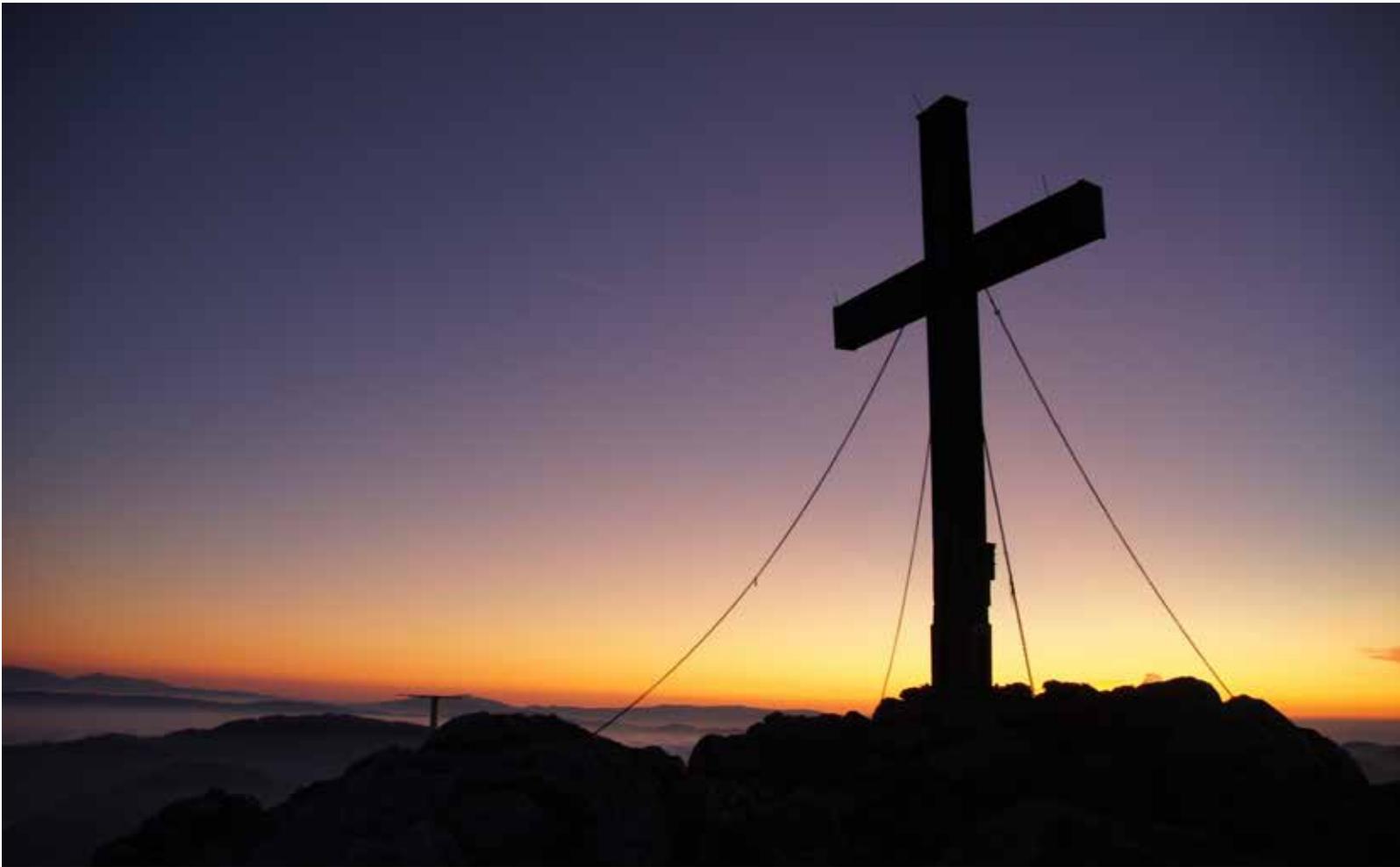
5 OBJECTIONS SOULEVÉES CONTRE LES AHMADIS



PREMIÈRE OBJECTION : HADRAT ISA (AS) EST DÉCÉDÉ D'UNE MORT NATURELLE

Que disent les autres musulmans ?

L'une des plus grandes objections contre les musulmans ahmadis est que nous affirmons que Hadrat Isa (as) est décédé d'une mort naturelle alors que la plupart des musulmans croient qu'il n'est pas décédé mais qu'il est monté au Ciel avec son corps physique. Selon eux, au moment où les Juifs allaient le mettre sur la croix, Allah l'a fait monter au Ciel ; à sa place, ils ont attrapé une autre personne qui fut crucifié.



Que disent les musulmans ahmadis ?

A la lumière des versets coraniques et des Ahadith, nous affirmons que Hadrat Isa (as) a survécu à la crucifixion : il a été enlevé vivant de la croix et a quitté Jérusalem pour se lancer à la recherche des tribus perdues d'Israël en Iran, en Afghanistan, au Tibet et en Inde, entre autres, afin de prêcher son message et ainsi, d'accomplir sa mission. Il est décédé à l'âge de 120 ans et sa tombe se trouve à Srinagar, au Cachemire.

Le Saint Coran ne contient pas moins de 30 versets démontrant que Hadrat Isa (as) est décédé comme ce fut le cas pour tous les autres prophètes. Nous n'en citons qu'un seul

:

« ... Ô Jésus, Je te ferai mourir et Je t'élèverai à Moi et Je te laverai des accusations de ceux qui n'ont pas cru et Je mettrai ceux qui te suivent au-dessus des mécréants jusqu'au Jour de la Résurrection... »

(Le Saint Coran ; 3 : 56)

En principe, le déroulement des choses se produit dans l'ordre suivant lequel elles sont mentionnées. Ainsi, en premier, Allah le fera mourir et ensuite, Il élèvera son âme à Lui. A ceux qui choisissent d'interpréter les paroles d'Allah différemment ou d'en changer la séquence, nous leur répondons tout simplement qu'il ne peut y avoir d'erreur dans Sa Parole et nous nous préservons d'un tel péché.

En tant que musulman, il est primordial de maintenir la grandeur d'Allah et l'honneur du Saint Prophète (pssl). Bien évidemment, nous croyons en tous les prophètes mais notre amour pour le Saint Prophète (pssl) l'emporte sur les autres messagers d'Allah. Nous savons pertinemment que seul Allah est Éternel et a nul besoin de subsistance. Cependant, tel n'est pas le cas de l'homme, et cela comprend évidemment Hadrat Isa (as), comme indiqué dans ce verset :

« Le Messie, fils de Marie, n'était rien de plus qu'un Messager. Tous les Messagers avant lui sont morts. Et sa mère était vertueuse. Tous deux se nourrissaient d'aliments... »

(Le Saint Coran ; 5 : 76)

En acceptant que Hadrat Isa (as) soit vivant au Ciel, cela mènerait à dire qu'il vit depuis des siècles sans nourriture. Qu'Allah nous préserve de la prétention de croire que Hadrat Isa (as) équivaut à Allah, *Al Qayyum* (Celui qui subsiste par Lui-même) !

Tous les musulmans nous rejoignent sur le point que nul autre prophète n'a accompli ce que le Saint Prophète (pssl) a accompli durant son vivant. Il est le messager et le bien-aimé d'Allah. Son rang spirituel est le plus élevé parmi tous les prophètes. Ce fait étant établi, s'il fallait réellement monter quelqu'un au Ciel, Allah aurait-Il choisi le Saint Prophète Muhammad (pssl) ou Hadrat Isa (as) ? Nous rejetons l'idée même que Hadrat Isa (as) soit vivant au Ciel alors que Son bien-aimé, le meilleur de tous Ses messagers, est enterré sous terre. D'ailleurs, le Saint Prophète (pssl) a lui-même dit :

« Si Moussa et Isa étaient en vie, ils auraient cru en moi et m'auraient suivi. »

(Zurqani, vol. VI, p. 54, cité dans *Invitation to Ahmadiyyat*, p. 25)

D'une part, il affirme sa supériorité sur les autres prophètes et d'autre part, il confirme que Hadrat Isa (as) est bel et bien décédé.

Durant sa vie, le Saint Prophète (pssl) s'est retrouvé, à maintes reprises en danger de mort. A titre d'exemple, durant la Bataille d'Uhud, l'ennemi s'en prit au Saint Prophète (pssl) et lui brisa les dents. Lorsqu'il tomba à terre, ils poussèrent des cris de joie en déclarant (*Nauzubillah*) qu'ils avaient tué Muhammad (pssl). Pourquoi Allah aurait-Il laissé le Saint Prophète (pssl) subir de telles attaques physiques aux mains de ses ennemis, et évité à Hadrat Isa (as) de souffrir aux mains des juifs en le faisant monter au

Ciel ? Nous refusons de croire qu'Allah aurait accordé un traitement de faveur supérieur à Hadrat Isa (as) plutôt qu'à Son bien-aimé, le Saint Prophète Muhammad (pssl).

« ...Jibril (as) m'a révélé que le prophète successeur vit jusqu'à la moitié de l'âge de son prédécesseur. Il m'a dit que Jésus, fils de Marie, vécut jusqu'à 120 ans et donc, je pense que je vivrai peut-être jusqu'à 60 ans. »

(Mawahib al - Ladunniyyah, par Al - Qastallani, vol. 1, p. 42,
cité dans *Invitation to Ahmadiyyat*, p. 26)

Ce ne sont pas les paroles du Saint Prophète (pssl) mais celles de Jibril (as), l'ange de la révélation, que Rasul e Kareem (pssl) a relaté à sa fille Fatima (ra). D'après le Nouveau Testament, Hadrat Isa (as) avait 32 ou 33 ans lors de la crucifixion. S'il est réellement vivant au Ciel, à l'époque du Saint Prophète (pssl), il aurait dû avoir 600 ans et ainsi le Saint Prophète (pssl) aurait dû vivre jusqu'à 300 ans. Or, nous savons qu'il est décédé à l'âge de 63 ans, confirmant les paroles de Hadrat Jibril (as).

Contrairement à ce que pensent les détracteurs de l'Ahmadiyyat, nous ne sommes pas les seuls à croire que Hadrat Isa (as) est mort de façon naturelle. En constatant que les Compagnons du Saint Prophète (pssl) refusaient de croire que leur bien-aimé était décédé, Hadrat Abu Bakr (ra) a cité le verset suivant :

« Et Mohammad n'est qu'un Messenger. Tous les Messagers avant lui sont morts... »

(Le Saint Coran ; 3 : 145)

En entendant ces paroles, tous se sont mis à pleurer. Si à ce moment, quelconque Compagnon pensait que Hadrat Isa (as) était vivant au Ciel, n'aurait-il pas tout de suite réagi en disant que Hadrat Isa (as) dérogeait à cette règle établie par le Saint Coran ? Tel ne fut pas le cas car les Compagnons acceptaient à l'unanimité que tous les prophètes, sans exception, meurent. De plus, en relatant le décès de Hadrat Ali (ra), Imam Hasan (ra) dit :

« Il est mort durant la 27ème nuit du Ramadhan, la même nuit où l'âme de Hadrat Isa (as) fut élevée au Ciel. »

(Tabaqat Ibn Sa'ad, vol. 3, cité dans *Invitation to Ahmadiyyat*, p. 32)

S'il ne croyait pas en la mort naturelle de Hadrat Isa (ra), il n'aurait jamais fait référence à l'ascension de son âme au Ciel, en parlant de la mort de Hadrat Ali (ra).

DEUXIÈME OBJECTION : LE MESSIE DES DERNIERS TEMPS SERA UN SUIVANT DU SAINT PROPHÈTE (PSSL)

Que disent les autres musulmans ?

En temps voulu, Hadrat Isa (as) qui est toujours vivant au Ciel, descendra sur Terre, près du Minaret de Damas ou ailleurs, à l'aide de deux anges, et reprendra son rôle de Messie. Précédant sa descente du Ciel, Le *Mahdi* (Réformateur) apparaîtra parmi les hommes. Il sera un descendant de Hadrat Fatima (ra) et se nommera Muhammad. De sang *Quraish*, il sera le calife et le roi de l'époque et Hadrat Isa (as) agira comme son aide et son conseiller. A vrai dire, Hadrat Isa (as) sera lui aussi un *Mahdi*, et même un plus grand *Mahdi* mais il ne pourra pas être le calife puisque ce dernier doit être de sang *Quraish*. Ainsi c'est Muhammad qui assumera le rôle de calife.

Que disent les musulmans ahmadis ?

Allah a choisi Son Messie, en la personne de Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as), parmi les suivants du Saint Prophète (pssl). Ayant établi le fait que Hadrat Isa (as) est décédé, le Saint Coran nous enseigne également que les morts ne reviennent pas, comme il est dit dans le verset suivant :



**« Et c'est un décret invariable pour toute ville
que Nous avons détruite, que ses habitants ne
retourneront pas à cette vie. »**

(Le Saint Coran ; 21 : 96)

À ce stade, croire de façon littérale en la deuxième venue du premier Messie, Hadrat Isa (as), équivaut à sous-estimer le Pouvoir et la Sagesse d'Allah en pensant qu'il faudrait avoir recours à un prophète déjà mort pour réformer le monde musulman ; une situation qui, soit dit en passant, ne s'est jamais produite depuis Hadrat Adam (as) jusqu'au Saint Prophète (pssl). Allah affirme dans le Saint Coran :



**« ...jamais tu ne trouveras quelque changement dans
la pratique d'Allah... »**

(Le Saint Coran ; 35 : 44)

En effet, à chaque fois que les gens se sont déviés du droit chemin et qu'une intervention divine était nécessaire, Allah a toujours choisi d'élever un prophète parmi eux-mêmes pour assurer leur réforme.

De plus, Allah nous informe :



« ... Assurément, Allah ne change pas la condition d'un peuple avant qu'ils n'aient changé ce qui est dans leurs cœurs... »

(Le Saint Coran ; 13 : 12)

Selon ce verset, Allah ne prive jamais un peuple d'une faveur qu'Il leur a accordée, à moins qu'ils n'apportent, d'abord, un mauvais changement en eux, devenant ainsi indignes de la faveur divine.

Donc, si nous acceptons que ce soit un prophète israélite qui retournera sur Terre pour réformer *l'Ummah* du Saint Prophète (pssl), et non un prophète formant partie de ses suivants, nous insinuons (*Nauzubillah*) que soit Allah est revenu sur Sa Promesse d'envoyer un réformateur conformément à Sa pratique, soit le Saint prophète (pssl) n'est plus digne de bénéficier de la promesse d'Allah. Nous rejetons catégoriquement ces deux cas de figure. Nous valorisons la capacité régénérative de *l'Ummah* du Saint Prophète (pssl), le meilleur des enseignants, et réitérons qu'il s'agit bien d'un disciple du Saint Prophète (pssl) qu'Allah a choisi pour élever au rang de Messie.

L'honneur du Saint Prophète (pssl) est si cher à nos yeux que nous refusons de croire que pour réformer ses suivants, il aurait besoin de l'aide d'un prophète israélite et ainsi, lui serait redevable. Bien au contraire, ce sont tous les autres prophètes qui sont redevables envers le Saint Prophète (pssl). Car, ce sont ses enseignements à lui qui ont transformé le cœur de millions de gens et les ont fait croire en des prophètes dont ils n'avaient jamais entendu parler auparavant. En acceptant le Saint Prophète (pssl), ils ont accepté tous les autres prophètes qui lui ont précédés.

Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as) a tout appris du Saint Prophète (pssl) et tout ce qu'il a pu accomplir pour réformer les gens n'est que mérite pour Rasul e Kareem (pssl). D'ailleurs, ses paroles démontrent tout l'amour qu'il ressentait pour lui :



« Quel que soit mon accomplissement spirituel, je l'ai atteint grâce aux bénédictions de mon maître, le Saint Prophète Muhammad Mustapha (pssl). »

(*Durr-e Sameen*, p. 11)

Allah a confié à Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as) la responsabilité de réformer le monde. Toutes les religions prophétisent la venue d'une personnalité religieuse dans les derniers temps. Par exemple, les hindous attendent Neha Kalank Avatar, les chrétiens et les juifs attendent le Messie, les musulmans attendent le Messie et le *Mahdi*, les zoroastriens attendent Masiodarbahimi, le Prophète Buddha (as) avait prédit son retour et Guru Baba Nanak avait prédit la venue d'un grand réformateur. Allah a révéilé au Messie Promis (as) qu'il doit :



« Rassembler tous les musulmans de cette Terre sous la bannière d'une seule religion »

(*Tadhkirah*, p. 763, édition anglaise, 2018)

De surcroît, son avènement est significatif pour chaque religion et peuple comme il le dit lui-même :



« Qu'il soit clair que mon avènement n'est pas uniquement lié à la réforme des musulmans mais je suis venu pour réformer les peuples des trois religions : musulmans, chrétiens et hindous. Tout comme Allah m'a nommé le Messie Promis pour les musulmans et les chrétiens, je suis également l'Avatar des hindous. »

(Lecture Sialkot, Ruhani Khazain, Vol. 20, p. 228)



« Et Allah m'a envoyé afin que je réforme l'humanité. »

(Aijaz-e-Ahmadi, annexe Nuzul-ul-Messiah, Ruhani Khazain, Vol. 19, p. 178, cité dans le sermon du 20.03.2020)

Il est évident que différentes religions, l'appelant sous différents noms, sont en réalité dans l'attente d'une seule et unique personne. Un prophète ou un messenger n'appartient pas à une seule communauté, il appartient à Allah. Ceux, qui se joignent à lui pour le plaisir d'Allah, peuvent revendiquer que ce prophète est leur. Pour cela, il leur faut accepter l'Islam.



« Quel sera votre état lorsque le fils de Marie descendra parmi vous et que vous aurez l'Imam parmi vous-même ? »

(Bukhari, Kitabul Anbiya, Chapitre : Nuzul Isa bin Maryam, cité dans *Invitation to Ahmadiyyat*, p. 42)

Nombreux ont été induit en erreur en lisant ce hadith qui fait mention du mot 'nuzul'. Au sens littéral, le mot 'nuzul' signifie 'descendre'. Vu qu'il est dit que 'le fils de Marie descendra', beaucoup ont pensé que le premier Messie, Hadrat Isa (as) descendra physiquement du Ciel. Cependant, le mot 'nuzul' ne doit pas être interprété littéralement à chaque fois. Dans ce cas de figure, 'nuzul' signifie que quelque chose d'extrêmement important va se produire, une chose qui démontrera toute la Majesté et le Pouvoir d'Allah. De telles choses descendent d'Allah pour le bien des hommes. Cette interprétation de 'nuzul' est en conformité avec l'usage prescrit par le Saint Coran à divers endroits. Pour ne citer que deux exemples parmi tant d'autres :



« ... Il a fait descendre sur vous la paix - un sommeil qui a gagné une partie d'entre vous... »

(Le Saint Coran ; 3 : 155)



« ... Il a fait descendre pour vous huit têtes de bétail par paires... »

(Le Saint Coran ; 39 : 7)

D'une part, il est question de paix et de sommeil, tous deux étant respectivement une qualité de l'esprit et une fonction du cerveau, et d'autre part, il est fait mention de bétail. Nous sommes tous d'accord que ni la paix, ni le sommeil, ni le bétail ne sont littéralement descendus ou tombés du Ciel ! Toute chose nous vient d'Allah. Cependant, la création et le développement se passe sur Terre. Le même principe s'applique au Saint Prophète (pssl) comme il est dit :



« ... Allah vous a en effet envoyé un Rappel -Un Messager, qui vous récite les Signes manifestes d'Allah... »

(Le Saint Coran ; 65 : 11-12)

Dans ce verset, le terme arabe employé est aussi 'nuzul' pour faire référence à la venue du Saint Prophète (pssl) comme un Rappel de Dieu. Or le Saint Prophète (pssl) n'est pas tombé du Ciel : il est né sur Terre, a grandi, puis est devenu prophète ! Donc, pourquoi les autres musulmans refusent-ils de croire que ce fut également le cas du Messie et persistent-ils sur une interprétation littérale du mot 'nuzul' ?

A présent, revenons à ce hadith « Quel sera votre état lorsque le fils de Marie descendra parmi vous et que vous aurez l'Imam parmi vous-même ? » (Bukhari, Kitabul Anbiya, Chapitre : Nuzul Isa bin Maryam, cité dans *Invitation to Ahmadiyyat*, p.42). Il se peut qu'en lisant cette tradition et en l'interprétant littéralement, on puisse croire que

l'Imam *Mahdi* et le Messie sont deux personnes différentes. Or, en réalité, ce hadith nous explique que le Choisi d'Allah sera d'abord un réformateur (*Mahdi*) et que par la suite, il lui sera confié la responsabilité d'être le Messie. Comme nous l'explique le quatrième calife, Hadrat Mirza Tahir Ahmad (rh), tel fut aussi le cas du Saint Prophète (pssl) qui a vu Allah augmenter son statut graduellement. Tout d'abord, Allah lui a dit de prévenir sa famille comme il est mentionné dans le verset qui suit :



« Et avertis tes plus proches. »

(Le Saint Coran ; 26 : 215)

Puis vint le commandement de déclarer qu'il est venu pour les Mecquois et ceux habitant les alentours, comme mentionné ci-dessous :



« ... Et même s'ils voyaient tous les Signes, ils n'y croiraient pas... »

(Le Saint Coran ; 6 : 26)

Arrivé à Médine, il commença à s'adresser aux gens du Livre (*Ahl al-Kitab*) et en dernier, il est devenu le prophète pour toute l'humanité (*Rahmatul Lil Alamin*), comme il est dit dans ce verset :



« Nous ne t'avons envoyé que comme une miséricorde pour tous les peuples. »

(Le Saint Coran ; 21 : 108)

Donc, contrairement au monde musulman qui s'attend à voir deux personnes - notamment Hadrat Isa (as) et l'Imam Muhammad - servir l'Islam simultanément, les ahmadis pensent différemment. Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as) s'est vu confier deux postes : celui de Messie et celui de Mahdi. Ce dernier est, en réalité, compris dans le rôle du Messie, comme indiqué dans le hadith cité ci-dessous :



« Il n'y pas de Mahdi hormis Isa. »

(Ibn Majah, Bab Shiddatuz Zaman,
cité dans *The Advent of the Messiah and Mahdi*)

TROISIÈME OBJECTION : HADRAT MIRZA GHULAM AHMAD (AS) EST ISA IBN MARYAM (JÉSUS, FILS DE MARIE)

Que disent les autres musulmans ?

Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as) n'est pas le Messie des derniers temps puisque son nom n'est pas Isa Ibn Maryam, comme indiqué dans les Ahadith.



Que disent les musulmans ahmadis ?

En discutant sur les deux premières objections, nous constatons que d'une part, certains Ahadith mentionnent la venue d'Isa Ibn Maryam en parlant du Messie des derniers temps et d'autre part, il y a aussi des Ahadith qui montrent clairement que Hadrat Isa (as) est décédé et donc, il ne peut pas être le Messie que tous attendent. Que faire pour résoudre cette contradiction ? Nous devons nous tourner vers le Saint Coran où une trentaine de versets montrent clairement que Hadrat Isa (as) est décédé comme tous les autres prophètes et vers les autres Ahadith.

De tout temps, les prophéties divines contiennent des métaphores de sorte que les informations transmises puissent être à la portée de tous. Il est triste de constater que les soi-disant oulémas font le choix de tout interpréter à la lettre sans prendre le temps de réfléchir aux paroles du Saint Coran. Prenons, par exemple, les versets coraniques qui suivent :

Et Allah propose aux croyants l'exemple de la femme de Pharaon, lorsqu'elle dit : « Mon Seigneur ! Bâti pour moi une maison auprès de Toi dans le Jardin ; et délivre-moi de Pharaon et de ses œuvres, et délivre-moi du peuple injuste ! » Et l'exemple de Marie, la fille d'Imran, qui protégea sa chasteté – puis Nous avons insufflé en l'enfant lui-même, de Notre Esprit – et elle accomplit en sa personne la prophétie transmise par les Paroles de son Seigneur, et contenue dans Ses Livres, et elle fut du nombre des obéissants.

(Le Saint Coran ; 66 : 12-13)

Dans ces versets, Allah fait référence à Hadrat Asiya (as) et Hadrat Maryam (as) pour définir deux types de *momineen* (vrais croyants) : Hadrat Asiya (as) représente les

croyants qui cherchent refuge auprès d'Allah contre les péchés et les influences néfastes, atteignant ainsi le stage de nafs *Lawaamah* (l'âme qui s'accuse sans cesse) et Hadrat Maryam (as) illustre ceux qui, ayant vécu dans la chasteté et en communion avec Dieu, reçoivent l'inspiration Divine en récompense, et peuvent ainsi développer en eux les qualités de Hadrat Isa (as).

Il est donc clair que les noms « Maryam » et « Isa Ibn Maryam » ne sont pas utilisés uniquement pour désigner deux personnes mais le sont parfois pour décrire respectivement les vertueux et les prophètes d'Allah. Et c'est ainsi qu'ils furent employés dans le cas de Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as), dont la vie fut divisée en deux parties : dans un premier temps, en démontrant une obéissance sans faille à Allah, le Messie Promis (as) a mené une vie pure et impeccable comme Hadrat Maryam (as) et dans un deuxième temps, Allah l'a récompensé en le modelant à l'image de Hadrat Isa (as) qui était un Choisi d'Allah et récipiendaire de révélations.

« Quiconque parmi vous souhaite voir Isa Ibn-e-Maryam dans un état de zuhd [droiture et pureté], vous devriez voir Abu Darda (ra) »

[Sheikh Shah Ismail Shaheedrh, Mansab-e-Imamat, Fasl 2 (Anbiya kay kamalat say auliya-ullah ki mushabihat), p. 69, cité dans Why the latter-day messiah was named Isa Ibn Maryam - Part 1]

Dans ce hadith, le Saint Prophète (pssl) compare Hadrat Abu Darda (ra) à Isa Ibn Maryam dû à son haut niveau de piété. Encore une fois, nous constatons qu'« Isa Ibn-e-Maryam » fut employé pour décrire un vertueux et non pour désigner littéralement le prophète Isa (as).

QUATRIÈME OBJECTION : CONTINUITÉ DE LA VENUE DES PROPHÈTES

Que disent les autres musulmans ?

Suite à la venue du Saint Prophète (pssl), la porte de la révélation s'est à tout jamais fermée et il n'y aura plus de prophètes après Rasul e Kareem (pssl).

Que disent les musulmans ahmadis ?

Nous refusons de croire qu'avec l'avènement du Saint Prophète (pssl) et du Saint Coran, les bénédictions que les hommes ont reçues dans le passé se sont arrêtées. Au lieu de croire que la venue du Saint Prophète (pssl) a mis fin au progrès spirituel des hommes, nous croyons, bien au contraire, qu'à travers le Saint Prophète (pssl) et le Saint Coran, les opportunités pour atteindre un haut niveau spirituel se sont multipliées, laissant la porte de la révélation grande ouverte. Le Saint Coran est LE livre nous enseignant ce que les précédents livres sacrés n'ont pu déceler.



Le Saint Prophète (pssl) a expliqué que parmi les suivants de Hadrat Moussa (as), certains avaient atteint le statut de *Muhaddath*, qui se réfère au rang spirituel inférieur à celui d'un prophète.

Si nous suivons le raisonnement des autres musulmans qui prétendent qu'il n'y aura pas de prophètes après Rasul e Kareem (pssl), cela équivaudrait à dire que (*Nauzubillah*) l'exemple spirituel et l'influence de Hadrat Muhammad (pssl) ne seraient en rien supérieurs à ceux de Hadrat Moussa (as) puisqu'ils ne permettraient pas à ses suivants de dépasser ce statut de *Muhaddath* pour atteindre celui de prophète.

Comment peut-on affirmer d'une part qu'il est le meilleur des prophètes, et d'autre part que ses suivants ne puissent surpasser spirituellement les suivants des autres prophètes ? Comment peut-on penser que la porte du *Nabuwwat* soit à jamais fermée pour les suivants de Hadrat Muhammad (pssl), mais demeurerait ouverte pour les sui-

vants des autres prophètes ? En quoi ce genre de raisonnement loue-t-il la supériorité du Saint Prophète (pssl) ?

Nous, les ahmadis, pensons que le pouvoir spirituel des précédents prophètes pouvait permettre à leurs suivants d'atteindre le statut de *Muhaddath* mais pas plus. Le statut de prophète ne pouvait leur être accessible qu'avec une formation spirituelle additionnelle.

Alors que dans le cas du plus grand des prophètes, Hadrat Muhammad (pssl), son pouvoir spirituel surpasse celui des autres prophètes, et par conséquent, peut permettre à ses suivants d'accéder au statut de *Nabuwwat*, simplement en lui obéissant et en suivant fidèlement son exemple. Un tel prophète ne serait alors qu'un esclave et un amoureux du Saint Prophète (pssl), comme fut le cas de Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as) qui avait dit :

**« Après Allah, je suis
enivré d'amour pour
Muhammad (pssl).
Si c'est de la
mécréance, alors par
Dieu, je suis le plus
grand des mécréants. »**

(Lecture Sialkot, p.69)

Il est triste de voir que les musulmans d'aujourd'hui refusent de croire à la continuité de la venue des prophètes alors que les saints et les érudits tels que Maulana Rumi (rh), Imam Ibn Qayyim ou encore la famille du Saint Prophète (pssl) y ont cru. Tout découle d'une mauvaise interprétation du terme *Khataman Nabiyyin* que l'on retrouve dans le verset coranique qui suit :

**« Muhammad n'est le
père d'aucun de vos
hommes, mais il est le
Messager d'Allah, et le
Khataman Nabiyyin... »**

(Le Saint Coran ; 33 : 41)

Dans la traduction proposée, nous avons volontairement conservé le terme arabe *Kha-*

taman Nabiyyin car le sens de ce verset dépend de ce terme. De nombreux musulmans traduisent *Khataman Nabiyyin* comme le dernier des prophètes et ainsi, ils prétendent qu'il ne peut y avoir de prophète après lui, même pas parmi ses suivants. Cependant, ils ignorent le fait qu'Allah a utilisé le mot '*khatam*' avec un fatha, c.-à-d. avec un trait au-dessus du t, et non pas un '*kasra*', c.-à-d. un trait sous le t. « *Khatam* » signifie sceau alors que « *Khatim* » signifie la dernière personne ou le dernier. Rappelons-nous qu'un sceau a la fonction d'authentifier et donc le Saint Prophète (pssl), étant le meilleur et le plus grand des prophètes, est venu authentifier la véracité des tous les précédents et futurs prophètes. D'ailleurs, l'un des six articles de la foi est de croire en tous les prophètes. Il est le dernier prophète porteur de loi qui nous a confié le Saint Coran. Bien évidemment, les ahmadis ne sont pas les seuls à interpréter le terme *Khataman Nabiyyin* de cette façon. Pour n'en mentionner que deux, cités dans « *True Insights into the concept of Khatm-e-Nubuwwat* », (pp. 16-17), par Hadrat Mirza Tahir Ahmad (rh) :

'Allama 'Abdur Rahman bin Khaldun (rh) a dit que « celui qui possède les meilleures qualités d'un saint est nommé *Khatamul-Auliya* et celui qui possède les meilleures qualités d'un prophète est appelé *Khatamul-Anbiya* » (*al-Muqaddimah ibn-e-Khaldun*, vol. 1, p. 271).

Hazrat Abu Sa'id Mubarak Ibn-e-'Ali Mukharrami (rh) nous explique que « l'homme est la meilleure des créations et avec la venue du Saint Prophète (pssl), toutes les qualités, dans toute leur splendeur, se sont manifestées en lui et ainsi il est l'homme parfait. Toutes les qualités sont à leur apogée en lui et ainsi il est le *Khataman Nabiyyin* » (*Tuhfa Mursalah Sharif*, by Abu Sa'id Mukharrami, traduction et commentaires par Muhammad 'Abdul-'Aziz Jalandhari, p. 51).

Il est dommage de constater que beaucoup de musulmans ne réfléchissent pas sur les versets coraniques, car sinon ils auraient compris qu'il faut considérer le contexte dans lequel le verset se situe.

Revenons au verset : « Muhammad n'est le père d'aucun de vos hommes, mais *il* est le Messenger d'Allah, et le *Khataman Nabiyyin* » (33 : 41). La première partie du verset concède que le Saint Prophète (pssl) n'a pas de fils biologique mais en s'adressant à lui, il est aussi dit dans le Saint Coran :

**« Assurément,
c'est ton ennemi
qui sera sans
postérité. »**
(Le Saint Coran ; 108 : 4)

La question qui se pose est la suivante : si d'une part le Saint Coran concède qu'il n'a pas de fils biologique et d'autre part, il affirme qu'il ne sera pas sans descendant, que cela signifie-t-il réellement ? En fait, la réponse se trouve dans la deuxième partie du verset : « mais *il* est le Messenger d'Allah, et le *Khataman Nabiyyin*. » (33 : 41).

Ne pas avoir de fils biologique n'est pas une disgrâce, car Allah lui accorde la bonne nouvelle qu'en tant que prophète, il aura des suivants et deviendra ainsi notre père spirituel à tous. De surcroît, puisqu'il est le Sceau des Prophètes, son influence sera telle que parmi ses suivants, certains pourront atteindre le rang spirituel d'un prophète.

**« Si Ibrahim
avait vécu, il
aurait été un
prophète. »**

(Sunan Ibn e Maja, vol. 1, n° 1511,
cité dans Can there be Prophets after Prophet Muhammad saw?)

Le Saint Prophète (pssl) a dit ces paroles lorsque son fils décéda. Il est important de souligner que ce décès est survenu après qu'Allah ait révélé le verset concernant le *Khataman Nabiyyin*. Il est donc clair que Rasul e Kareem (pssl) avait lui-même compris que *Khataman Nabiyyin* ne signifie pas qu'il est le dernier prophète.

Les détracteurs de l'Ahmadiyyat mettent en avant les Ahadith qui contredisent la venue d'un prophète après Rasul e Kareem (pssl). L'une des traditions, la plus souvent citée, se lit comme suit :

**« Je suis le dernier
des prophètes et ma
mosquée est la
dernière des
mosquées. »**

(Sahih Muslim, Kitabul Haj Fazlis Salaat, p. 531, cité dans *Continuity of Prophethood*, p. 6)

Si nous interprétons ce hadith littéralement, cela équivaut à dire qu'il ne peut y avoir de prophètes après Rasul e Kareem (pssl) ni de mosquées après celle construite par le Saint Prophète (pssl) à Médine. Et pourtant, nous voyons que tous les musulmans construisent des mosquées à travers le monde. Comment osent-ils construire des mosquées quand le Saint Prophète (pssl) qualifie celle de Médine comme étant la dernière ?

Il est clair que les musulmans du monde ont compris que toutes les mosquées qui sont construites après celle de Médine sont des mosquées vouées au culte d'Allah, comme nous enseignent le Saint Coran et le Saint Prophète (pssl). Ainsi, toutes ces mosquées sont similaires à celle de Médine et, en aucune façon, ne contredisent le fait que la mosquée du Saint Prophète (pssl) est la dernière des mosquées.



Alors, pourquoi refuser de faire le même effort de compréhension pour la première partie du hadith ? Nous, les ahmadis, refusons catégoriquement la venue d'un prophète porteur de loi qui viendrait abroger les enseignements du Saint Prophète (pssl). Cependant, il est vrai que la venue d'un prophète qui n'enseignera rien de nouveau mais réitérera tous les enseignements du Saint Prophète (pssl) n'est pas interdite. Un tel prophète qui a tout mis en œuvre pour promouvoir l'islam, le Saint Coran et les enseignements du Saint Prophète (pssl) est venu en la personne de Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as). Même Hadrat Aisha (ra) était du même avis puisqu'elle a dit :

« Vous avez tout à fait le droit de dire qu'il [le Saint Prophète (pssl)] est le Sceau des Prophètes mais vous n'avez pas le droit de dire qu'il n'y aura pas de prophète après lui. »

(Takmila Majma-ul Bahar, p. 15, cité dans *Invitation to Ahmadiyyat*, p. 64)

Dans chaque Salat que nous accomplissons, nous devons réciter *Surah Fatihah* où nous implorons d'Allah de « [nous guider] sur le droit chemin – le chemin de ceux à qui Tu

as accordé Tes faveurs... ». Quel est ce droit chemin et quelles sont les récompenses obtenues sur ce chemin ? La réponse se trouve dans les versets qui suivent :



« Et alors Nous leur aurions sûrement donné de Notre part une très grande récompense ; Et Nous les aurions sûrement guidés vers le droit chemin. Et quiconque obéit à Allah et au Messager sera du nombre de ceux sur lesquels Allah a répandu Ses bienfaits, à savoir, les Prophètes, les Véridiques, les Martyrs et les Justes ; ce sont là d'excellents compagnons. Cette grâce émane d'Allah et Allah suffit du fait de Son Omniscience. »

(Le Saint Coran ; 4 : 68-71)

Voilà la récompense qu'Allah offre à Ses croyants : la possibilité d'atteindre les quatre rangs spirituels nommément le juste, le martyr, le véridique et le prophète. Certains musulmans prétendent qu'Allah accordera aux croyants uniquement la possibilité de bénéficier de Sa compagnie et non d'atteindre ces rangs spirituels mais une telle pensée est insensée. Cela voudrait dire qu'un musulman ne puisse même pas atteindre le rang spirituel d'un *Shahid* (Martyr) ou d'un *Salih* (Juste). Très probablement, il convient à certains dirigeants musulmans de bannir le statut de prophète à l'*Ummah* de Rasul e Kareem (pssl) mais ce faisant, ils rendent les autres rangs spirituels inaccessibles et une telle chose porte atteinte à l'honneur de l'Islam, du Saint Coran et du Saint Prophète (pssl), ce que nous, les ahmadis, rejetons catégoriquement.

CINQUIÈME OBJECTION : LES AHMADIS CROIENT EN LE DJIHAD (LA GUERRE SAINTE)

Que disent les autres musulmans ?

La cinquième principale objection soulevée contre les ahmadis est qu'ils rejettent le *djihad*.

Que disent les musulmans ahmadis ?

C'est avec grande peine que nous constatons que l'Islam est considéré, par beaucoup, comme étant une religion barbare et le Saint Prophète (pssl), comme un chef militaire sanguinaire. Cette image violente que les gens se font de l'Islam ne découle pas de la vie exemplaire menée par le Saint Prophète (pssl) qui fit preuve d'une grande patience face à l'adversité. On ne compte plus le nombre de fois qu'il a pardonné à ses ennemis acharnés, démontrant une clémence extraordinaire. Ce sont plutôt les musulmans, par leurs actes, qui ont ligué le monde contre eux.

Nous avons vu plus tôt que le monde musulman s'attend à voir Hadrat Isa (as) descendre du Ciel pour venir épauler le *Mahdi*, Muhammad, descendant de Hadrat Fatima (ra). Un hadith qui décrit, dans les grandes lignes, les responsabilités du Messie se lit comme suit :

« ...le fils de Marie apparaîtra parmi vous. Il sera un juge, il sera juste ; il brisera la croix et tuera le cochon et il arrêtera la guerre. »

(Bukhari, Vol. 1, Babo Nozooli Isa, cité dans *The Advent of the Messiah and Mahdi*)

Les ahmadis ont témoigné de la façon dont laquelle cette tradition s'est réalisée en la personne de Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as). D'une part, il brisa la croix, c.-à-d. les doctrines chrétiennes à travers ses nombreuses publications en s'appuyant sur la raison et des arguments concrets à la lumière du Saint Coran, des Ahadith et autres. Et d'autre part, il tua le cochon, qui symbolise, en fait, une conduite immorale, à travers son exemple et ses paroles et en exhortant les hommes à se purifier et à se réformer.

Cependant, nombreux sont ceux qui interprètent cette tradition littéralement et pensent que le Messie ira de porte à porte pour briser chaque croix et tuer chaque cochon qu'il apercevra. Ils s'attendent à voir un Messie et un *Mahdi* sanguinaires qui forceront les gens à accepter l'Islam. Les non-musulmans devront réciter la *Kalimah* (profession de foi) sur le champ ; au cas contraire, ils seront tués par l'épée. Voilà l'image ensanglantée de l'Islam que certains musulmans projettent au monde. Au nom d'Allah et dans l'attente d'un Messie et d'un *Mahdi* barbares, ils s'autorisent à tuer hommes, femmes et enfants innocents en pensant que cela leur ouvrira les portes du Paradis. Voilà le *djihad* auquel ils adhèrent et que nous, les ahmadis, condamnons fermement, car il n'a pas sa place en Islam.



Quel est le *djihad* qu'Allah ordonne à Ses serviteurs ? La réponse se trouve dans le Saint Coran :

« N'obéis donc pas aux mécréants, mais engage contre eux une grande lutte par le moyen du *Coran*. »

(Le Saint Coran ; 25 : 53)

Il est clair que nous sommes appelés à faire le *djihad* à l'aide du Saint Coran mais est-ce le *djihad* que les musulmans accomplissent ? Sont-ils en train de lutter contre les non-croyants uniquement avec le Saint Coran en main ? Il n'y a nul besoin d'avoir recours à la violence car l'Islam et le Saint Coran, par leur beauté intrinsèque, suffisent à transformer les cœurs. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : de transformer le cœur des gens et non de les forcer à se convertir par peur. Il est dit dans le Saint Coran :

« Quand les hypocrites viennent à toi, ils disent : « Nous témoignons que tu es en effet le Messager d'Allah. » Or Allah sait que tu es en effet Son Messager, mais Allah atteste que les hypocrites sont sûrement des menteurs. »

(Le Saint Coran ; 63 : 2)

En réalité, ceux qui sont convertis de force deviennent comme ces hypocrites : ils proclament croire en Allah et en Son Prophète (pssl) mais, en leur for intérieur, n'adhèrent

pas à l'Islam.

Voilà pourquoi l'Islam est totalement contre ce genre d'agissements et devient même la première religion à avoir véritablement œuvré pour la liberté de conscience. En effet, chaque homme et chaque femme a le droit de croire ou ne pas croire comme il est clairement stipulé dans le verset qui suit :

« Il n'y a point de contrainte en religion. Assurément, le bien s'est distingué du mal... »

(Le Saint Coran ; 2 : 257)

L'Islam ne permet le *djihad* que dans trois cas de figure : premièrement, une guerre défensive où l'ennemi menace la vie humaine, deuxièmement, une guerre punitive où il est question de punir un tyran et dernièrement, quand la liberté religieuse d'autrui est menacée. Le Saint Coran en parle dans les versets qui suivent :

« La permission de combattre est accordée à ceux contre qui la guerre est faite, parce qu'ils ont été injustement traités – et Allah a assurément le pouvoir de les aider – Ceux qui ont été injustement chassés de leurs habitations, seulement parce qu'ils ont dit : "Notre Seigneur est Allah". Et si Allah n'avait pas permis aux hommes de repousser les transgressions des autres, assurément auraient été démolis les cloîtres et les églises et les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est souvent mentionné. Et Allah aidera assurément celui qui l'aide. Allah est en vérité Fort et Puissant. »

(Le Saint Coran ; 22 : 40-41)

Ainsi, le Saint Coran, non seulement, interdit toute contrainte en matière de religion, mais va jusqu'à enjoindre les musulmans à défendre chaque religion et leur lieu de culte respectif.

L'Islam nous enseigne de belles valeurs telles que le respect, la tolérance et la paix et non la violence et l'effusion de sang. Par conséquent, lorsqu'au moment de combattre, l'ennemi décide d'abandonner les armes, le Saint Coran enjoint, alors, aux musulmans la réconciliation, le pardon et la paix et leur interdit la transgression conformément au verset suivant :

« ... Aussi, s'ils se tiennent à l'écart de vous et ne vous combattent pas, et vous offrent la paix, alors rappelez-vous qu'Allah ne vous a permis aucune voie d'agression à leur égard. »

(Le Saint Coran ; 4 : 91)

En vrai, les ahmadis ne rejettent pas mais plutôt confirment l'importance du *djihad*. Et le futur du monde musulman dépend largement de la façon dont il interprète et applique ce commandement divin.

Le Messie Promis (as) nous explique qu'à l'époque du Saint Prophète (pssl), les musulmans étaient persécutés et tués et ainsi Allah leur a ordonné de se défendre en prenant les armes. De nos jours, c'est par la plume que l'Islam est attaqué et donc, c'est par la plume que nous devons défendre notre religion. Le Saint Coran nous incombe à nous défendre en utilisant les mêmes armes que l'ennemi utilise comme il est dit dans

le verset qui suit :

« Et préparez contre eux à la frontière toutes les forces et tous les détachements d'hommes à cheval que vous pourrez... »

(Le Saint Coran ; 8 : 61)

Le Messie Promis (as) avait reçu une révélation qui se lit comme suit :

« Allah a nommé cet humble serviteur Sultan-ul-Qalam [le roi de la plume] et a nommé ma plume Dhulfaqar [Zulfiqar] d'Ali [l'épée d'Ali (ra)]. »

(Tadhkirah, p. 552, édition anglaise, 2018)



Tout comme, Hadrat Ali (ra) - *Zulfiqar* en main - défendit l'Islam, le Messie Promis (as) fit de même à l'aide de sa plume. A travers ses nombreux écrits, Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as) a fait taire les ennemis les plus acharnés de l'Islam et a établi de façon resplendissante la véracité de notre religion. Il a initié un *djihad* intellectuel que nous, les ahmadis, s'efforçons à perpétuer.

Voilà en somme les cinq principales objections tenues contre l'Ahmadiyyat et notre réponse à chacune d'entre elles. Il en existe bien d'autres et, armés de notre plume, nous y répondrons si Dieu le veut.

Veillez visiter notre chaîne YouTube Lajna Mauritius pour visionner une vidéo de la MTA intitulée « Le vrai concept du Messie », où il est question du point de vue des autres religions sur la venue du Messie.

BIBLIOGRAPHIE :

Claims and Teachings: Ahmad, the Promised Messiah and Mahdi (as) (sermon du 20.03.20); <https://www.alhakam.org/claims-and-teachings-ahmad-the-promised-messiah-and-mahdi-a-s/>

Continuity of Prophethood [en ligne], <https://www.alislam.org/holyprophet/Continuity-of-Prophethood.pdf>

Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as), (1896) Durr-e Sameen. Traduit de l'urdu par Waheed Ahmad, Canada [en ligne] <https://www.alislam.org/library/books/Durr-e-Sameen-English-Translation.pdf>

Hadrat Mirza Bashi-ud-Din Mahmood Ahmad (ra), (1926) Invitation to Ahmadiyyat

Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as) Lecture Sialkot (1904). Traduit par Dr. Muhammad Ali [en ligne] <https://www.alislam.org/library/books/LectureSialkot.pdf>

Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as), (1908) Jesus in India. Traduit de l'urdu par Qazi Abdul Hamid.

Hadrat Mirza Tahir Ahmad (rh), (1985) True Insights into the concept of Khatm-e-Nubuwwat [en ligne] <https://www.alislam.org/library/books/True-Concept-of-Khatm-e-Nubuwwat.pdf>

M. Adam Ahmad, (2021) 'Why the latter-day messiah was named Isa Ibn Maryam - Part 1', Al Hakam 22.01.2021, [en ligne] <https://www.alhakam.org/why-the-latter-day-messiah-was-named-isa-ibn-e-maryam-part-i/>

Maulana A.U. Kaleem, The Advent of the Messiah and Mahdi [en ligne]

<https://www.alislam.org/library/links/00000106.html>

Tadhkirah (2018). Traduit de l'urdu par Hadrat Chaudhry Muhammad Zafrullah Khan [en ligne]

<https://www.alislam.org/library/browse/book/Tadhkirah/#page/-20/mode/1up>

Why do we refer to Ahmad as the Messiah more often than we refer to him as the Mahdi? (27.07.84); <https://www.alislam.org/askislam/question/201/>

Why was the office of prophethood conferred to the Promised Messiah (Ahmad) gradually? (28.07.84); <https://www.alislam.org/askislam/question/207/>

Même Qibla, Coran et Prophète mais *une Jamaat séparée ?*



Croyances du musulman ahmadi

Les musulmans ahmadis suivent les mêmes écritures sacrées et enseignements que tout autre musulman ; les cinq piliers de l'Islam et les six articles de la foi. De surcroît, ils suivent le même livre sacré, le Saint Coran, et acceptent que l'Islam soit la religion finale et parfaite pour l'humanité.

Ils croient également que le Saint Prophète Muhammad (pssl) est le *Khataman Nabiyyin*, le sceau de tous les prophètes, car il est le meilleur exemple pour l'humanité, apportant le parfait message final de la part d'Allah. De même, les ahmadis adhèrent aussi aux sources du

droit et à la jurisprudence islamiques émanant des trois principales autorités en la matière : le Saint Coran, la Sunnah et les Ahadith.

En dépit de l'existence de tout cet arsenal pour les guider, les musulmans, comme les suivants de toute autre religion avant eux, étaient destinés à s'éloigner des véritables enseignements de l'Islam. Ce déclin devait être suivi de la renaissance de l'Islam à travers le messie des derniers temps, comme prophétisé par le Saint Prophète (pssl). Donc, alors que les musulmans non-ahmadis attendent l'arrivée d'un messie, ce n'est qu'une question d'identité et d'acceptation du messie qui distingue les musul-

mans ahmadis des autres musulmans.

Les musulmans ahmadis croient que le messie, qui fut promis, est arrivé. Il est une seule personne qui réalise toutes les prophéties relatives à l'arrivée d'un tel messie, non seulement en Islam, mais aussi dans toutes les religions. C'est un facteur pour unifier toute l'humanité et un moyen de l'unir sous la bannière de l'Islam, qui est, comme nous l'avons souligné, la religion parfaite pour l'homme.

Ce Messie Promis, c'est Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (as), né à Qadian, en Inde. Il établit en 1889 la Communauté Musulmane Ahmadiyya (CMA) sous commandement divin. La communauté œuvre à faire revivre le même esprit et la même compréhension de l'Islam qui existaient au temps du Saint Prophète (pssl).

La question que certains se posent demeure la suivante : si les ahmadis ne sont pas différents des autres musulmans sur quelconque croyance religieuse importante, ou sur leur conception de leurs devoirs vis-à-vis la religion, alors pourquoi ont-ils formé une Jamaat (communauté) séparée ?

La réponse à cela s'expose en deux temps : dans un premier temps, il y a la raison à portée matérielle, selon laquelle il existe des avantages concrets, au profit de l'Islam et des musulmans, découlant de l'existence séparée d'une organisation telle que l'Ahmadiyyat ; dans un deuxième temps, sur un plan plus profond, il y a la portée spirituelle, ayant trait au but pour lequel Allah envoie des enseignants religieux qui établissent des communautés religieuses.

Volet pratique et temporel expliquant l'existence d'une Jamaat séparée

Qui dit Jamaat dit groupe de personnes. Toutefois, ce n'est point le nombre d'individus qui forme une Jamaat. Ces individus, en petit ou grand nombre, ne deviennent une Jamaat que lorsqu'ils s'unissent dans un but commun et travaillent de concert pour la réalisation de ce but en respectant un plan ou un programme. Ils forment alors une Jamaat, même s'il s'avère qu'ils soient peu nombreux. Des individus ne partageant ni but, ni plan d'action communs, peuvent être un groupe, une foule, un peuple mais pas une Jamaat.

Le jour où le Saint Prophète (pssl) a annoncé sa mission prophétique, uniquement quatre croyants l'ont rejoint. Ils n'étaient que cinq, mais ces cinq-là constituaient une Jamaat. La Mecque, avec sa population d'entre 8,000 et 10,000 personnes, n'était pas une Jamaat, ni n'était le reste de l'Arabie. Ils n'avaient ni but, ni programme ou plan d'action. Il est nécessaire de voir si aujourd'hui les musulmans ont un objectif quelconque qui les rattache l'un à l'autre, objectif qu'ils sont déterminés à accomplir en agissant de concert.

On ne peut nier le fait que les musulmans ont une certaine sympathie, voire un respect mutuel à l'égard de leur frère musulman. Cependant, on ne peut affirmer que tous les musulmans ont une sympathie pour tous les autres musulmans. Ni ne peut-on affirmer que les musulmans disposent des moyens ou d'un mécanisme de règlement de différends entre eux. Des différends ou des désaccords peuvent certes avoir lieu entre les membres d'une Jamaat. Par exemple, à l'époque du Saint Prophète (pssl), il y avait plusieurs désaccords entre *Ansar* et *Muhajirin*, ou encore entre diverses tribus. Ces désagréments étaient réglés par le Saint Prophète (pssl), et après lui, par ses califes.

Toutefois, 300 ans après l'avènement de l'Islam, le monde musulman était fragmenté, ayant perdu sa cohésion et son pouvoir d'antan. Il fut un temps où l'Occident craignait les monarques musulmans. Mais de nos jours, le monde musulman demeure incapable de s'unir face à l'Occident. Ce dernier a imposé la création d'un foyer national juif au cœur de terres musulmanes et les juifs ont accaparé par la suite un territoire bien supérieur à celui promis par les Nations Unies.

Ainsi, la véritable conception de Jamaat ne s'applique plus au monde musulman aujourd'hui. Elle ne s'applique même pas à une partie des musulmans. Certes, il existe des États dits musulmans. Mais ces derniers n'arrivent pas à être sur la même longueur d'onde, que ce soit en matière de politique interne ou encore en matière de politique étrangère. Rien ne les rassemble, rien ne les permet de présenter une voix unie, au nom de l'Islam. Il n'existe pas non plus d'organisation unissant les musulmans au nom de l'Islam, ni de programme social, politique ou religieux qui peut prétendre être l'objectif de tout musulman de par le monde.

Le Messie Promis (as) explique dans ses propres mots qu'il faut se différencier de l'Islam adultéré des sectes existantes, surtout des mollahs violents et de leur Islam construit à leur image et de leurs plans maléfiques. Or il s'agit d'une mission impossible à accomplir à l'intérieur de chaque secte existante pour des raisons évidentes. Voyons-nous un *mollah* ou *ayatollah* céder volontairement ses idées, son pouvoir et son territoire à un autre ?

La séparation est aussi nécessaire parce qu'il doit fonder une communauté réformée et qu'après sa mort, ses successeurs (califes) doivent continuer sa mission

principale. S'il ne forme pas cette communauté, la succession sera impossible. Qui va-t-on élire comme calife ? On aura 72 autres sectes présentant chacune un des leurs comme candidat, sans oublier les querelles internes et les multiples candidatures. Avant même le vote, la confusion résultera dans un bain de sang. Et la somme totale des *fatwas* (décrets) des *mollahs* et *ayatollahs*, déclarant toutes les autres sectes comme impies, résultera à l'expulsion de tous les musulmans de l'Islam.

Les musulmans essaient de faire face aux ennemis de l'Islam et de promouvoir leur religion. Mais l'effort individuel n'est pas comparable à l'effort uni à l'échelle mondiale sous l'égide d'une organisation. Ainsi, à la question de savoir pourquoi les ahmadis ont une Jamaat séparée, la réponse est qu'avec sa double vocation d'unir les musulmans et de leur doter d'un programme commun, la Jamaat Ahmadiyya n'est point en train de faire preuve d'innovation ou de se poser en mouvement séparatiste.

Bien au contraire ! La réponse est que les musulmans étaient sans Jamaat et l'Ahmadiyyat se donne pour vocation de leur en procurer une, avec à sa tête, un chef pour les guider. Et le fait que l'Ahmadiyyat soit une organisation purement religieuse, dépourvue de toute aspiration étatique ou politique, elle ne se heurtera pas aux échecs auxquels ont eu à faire face les États qui d'un côté, tentaient d'unir les musulmans, et de l'autre, défendaient leurs intérêts nationaux, politiques et diplomatiques.

Volet spirituel de l'existence d'une Jamaat séparée

Outre la branche matérielle de la question, il y a la partie spirituelle qui explique l'existence d'une Jamaat séparée.

Selon une loi éternelle de Dieu, quand

le mal se répand dans le monde, quand les objectifs spirituels sont oubliés, et quand les gens deviennent profondément matérialistes au détriment de leur foi, Allah élève de parmi Ses serviteurs ceux qui guident Ses créatures sur le droit chemin. À travers eux, Allah rétablit la foi perdue. Ces guides divins apportent différents messages à différentes époques : tantôt ils promulguent des lois sur le bien et le mal, tantôt ils ne font que guider un peuple vers une loi ancienne ou un vieil enseignement.

Cette loi éternelle est le thème central du Saint Coran. Allah y fait référence encore et encore dans les livres sacrés et rappelle à l'homme, d'une part, la miséricorde et la grâce que représentent ces divins enseignants, et d'autre part, le devoir de tout un chacun de reconnaître ces envoyés. L'homme doit se rappeler que toute création sert un but précis et que son but à lui est de devenir un véritable reflet d'Allah. En effet, il doit reproduire à l'échelle humaine les attributs et les vertus d'Allah et celui qui y parvient, doit montrer la voie aux autres.

Depuis la nuit des temps, telle a été la loi de Dieu. Les attributs d'Allah se sont manifestés dans la vie et le caractère de tout divin enseignant à l'instar d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de David, de Jésus (paix soit sur eux) et du meilleur d'entre tous, le Saint Prophète Muhammad (pssl). Il apporte la dernière loi divine, une loi si compréhensible et complète qu'une autre version ne s'avère nécessaire. Cependant, il n'y a aucune garantie que l'homme, ayant appris et appliqué cette loi parfaite à un moment donné, continuera à l'observer avec constance au fil du temps.

D'après cette logique, il est inévitable qu'un messenger d'Allah fasse son apparition en notre temps et nous adresse en Son nom. Sa venue est certaine car

Allah a toujours guidé Ses créatures ; quand les suivants d'Adam se sont égarés, Il les a guidés ; quand les suivants de Noé, d'Abraham, de Moïse ou de Jésus (paix soit sur eux) se sont égarés, Il les a guidés. Il est inconcevable que quand les suivants du Saint Prophète Muhammad (pssl) s'éloignent de leur foi initiale, Il ne fasse rien. Au final, l'existence de la Jamaat Ahmadiyya ne fait qu'accomplir cette loi éternelle.

Le Messie Promis (as) n'apporte aucune nouvelle loi : il est venu sortir l'humanité de son matérialisme excessif et la rediriger vers son devoir envers son Créateur. Lors du serment d'allégeance, tout ahmadi déclare qu'il donnera préséance à sa religion sur toute considération mondaine. L'apport central du Messie Promis (as) c'est qu'il a initié une Jamaat afin de convaincre les musulmans de donner à la religion plus d'importance que toute autre chose et de préférer les moyens et les fins spirituels aux moyens et aux fins matériels.

L'avenir de l'Islam est rattaché à cette réalisation, car l'Histoire nous démontre que les mouvements religieux ont été couronné de succès qu'à travers des moyens religieux ; leurs armes étant la purification de soi et l'esprit de sacrifice. Ils attirent les autres à travers leurs préceptes et leur exemple. Telle a été la règle depuis le temps d'Adam (as). Elle ne peut être différente aujourd'hui.

Bibliographie :

What is the difference between Ahmadi Muslims and other Muslims ; <https://www.alislam.org/question/difference-between-ahmadi-muslims-others/>

Hazrat Mirza Bashiruddin Mahmud Ahmad, What is Ahmadiyyat?, 4th edition, 1963



Le Calendrier de la Lajna Ima'illah Nationale : De mars à mai 2021

Mars

9 : Exposition axée sur le thème « Quelle compatibilité entre la femme musulmane et la société moderne ? » organisée par Shoba Tabligh (département de la prédication) (présence : 85 visiteurs).

20 : Lajna Ijlas virtuelle à l'occasion du Yaum e Massih Maoud (présence : 406).

23 : Lancement de Najm Us Saquib n° 1 Année 2020/2021 ayant pour thème « La femme en Islam » par Shoba Isha'at (département de la publication).

Avril

17 : Dar Us Quran virtuel sur la sourate Al Maun (présence : 324).

3 : Lajna Ijlas virtuelle (présence : 447).

30 : Compétition culinaire en ligne, organisée par Shoba Diyafat (département de la restauration) (nombre de participantes : 2).

14 avril - 7 mai : « Terminons le Saint Coran en 24 jours ! » (nombre de participantes : 55).

1 : Distribution de 102 repas chauds aux nécessiteux, organisée par Shoba Diyafat et Khidmate Khalq (les départements de la restauration et du service social).

Mai

20 : Compétition d'art, organisée par Sanaato Dastakari (département de l'industrie et l'artisanat) (nombre de participantes : 14).

22 : Yaum e Khilafat virtuel (présence : 311).

29 : « Relevez le défi des casse-têtes ! », organisée par Shoba Sihat Jismani (département de la santé physique) (nombre de participantes : 80).

Bien-être et Santé

Je gère ma sciatique !



La colonne vertébrale est composée de 24 vertèbres mobiles, du sacrum (5 vertèbres soudées entre elles), et du coccyx formé par la réunion de 4 à 6 vertèbres atrophiées. De chaque côté des vertèbres, on trouve des masses musculaires qui permettent de maintenir la colonne vertébrale en place et d'en assurer les mouvements. Entre deux vertèbres consécutives, on trouve un amortisseur formé de fibres, de structures cartilagineuses et d'un noyau central gélatineux, passif des chocs et des mouvements : le disque intervertébral. Ce disque s'oppose très efficacement aux forces tendant à désunir les vertèbres. Mais avec l'âge, le disque perd de ses propriétés, ce qui contribue au vieillissement de l'ensemble de la colonne vertébrale et peut contribuer à l'apparition de douleurs.

Une colonne vertébrale en bonne santé supporte sans douleur le poids du corps. Mais, très souvent, la colonne vertébrale est sujette à de nombreuses pathologies dont la sciatique. La sciatique ou lombosciatique est une douleur liée à la compression du nerf sciatique qui innerve la jambe. Ce nerf débute sur la colonne vertébrale lombaire (bas du dos), passe par la fesse, la face postérieure de la cuisse et de la jambe, puis descend jusqu'au pied. Elle se caractérise par une douleur située sur le trajet du nerf sciatique, d'intensité variable, unilatérale, associée à des fourmillements et amplifiée par la position debout, l'effort ou la toux. La douleur varie selon la racine irritée : en cas de souffrance de la racine S1, la douleur est ressentie derrière la cuisse et le mollet puis sur le côté extérieur du pied, alors que s'il s'agit de la racine L5, elle se manifeste plutôt sur le côté externe de la cuisse et de la jambe pour se terminer vers le gros orteil.

Malgré la douleur, l'aspect de la jambe est normal (ni gonflement, ni changement de couleur). Dans 95 % des cas, la douleur sciatique disparaît dans les 2 mois qui suivent son apparition.

Voyons quelques mesures pouvant permettre de minimiser la sciatique :

Évitez les mauvaises positions et les mouvements qui provoquent la sciatique ;

Surélevez vos jambes lorsque vous êtes allongé ;

Continuez vos activités si la douleur est supportable en veillant à ne pas forcer ;

Le repos prolongé au lit est déconseillé.

Soulager la douleur en 60 secondes !

Allongez-vous sur le dos. Fléchissez votre jambe droite et amenez votre genou vers la poitrine. Agrippez votre genou droit et tirez-le doucement comme si vous vouliez l'amener vers votre épaule gauche. Tenez cette position pendant 10 secondes et répétez avec l'autre jambe.

Cependant le traitement des douleurs sciatiques repose sur les médicaments contre la douleur : le paracétamol, l'aspirine, l'ibuprofène, voire des médicaments plus puissants comme la codéine ou le tramadol. Il faut consulter un chiropracteur si les douleurs sont accompagnées de fièvre ou de malaise, de sueurs froides ou de brûlures en urinant.

Retrouvez les vidéos « Conseil du Chiropraticienne Dr Dominique Dufour » et « Trois exercices pour soulager la douleur sciatique » sur notre chaîne YouTube Lajna Mauritius.

Source :

<https://www.vidal.fr/maladies/appareil-locomoteur/douleur-sciatique.html>

<https://sante.lefigaro.fr/maladie/sciatique>

Bien se nourrir

À faire et à éviter pour les patients diabétiques !

La prévalence du diabète à Maurice est l'une des plus élevées au monde, touchant près de 20% de la population âgée de plus de 30 ans et près d'une personne sur deux de plus de 50 ans.

Le diabète est un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres apportés par l'alimentation. Cela se traduit par un taux de glucose élevé dans le sang : on parle d'hyperglycémie. Quand on mange, le taux de sucre dans le sang augmente, les glucides sont alors transformés essentiellement en glucose. Le pancréas détecte l'augmentation de la glycémie et sécrète de l'insuline. L'insuline fonctionne comme une clé, elle permet au glucose de pénétrer dans les cellules de l'organisme : dans les muscles, dans les tissus adipeux et dans le foie où il va pouvoir être transformé et stocké. Le glucose diminue alors dans le sang. Une autre hormone, le glucagon, permet de libérer le glucose stocké dans le foie, en dehors des repas, lors d'une baisse énergétique ou d'une baisse de glycémie. C'est l'équilibre de ces hormones qui permet de maintenir la glycémie stable dans le corps. En cas de diabète, ce système de régulation ne fonctionne pas.

On distingue principalement deux types de diabète : le diabète de type 1 qui touche environ 6% des diabétiques et le diabète de type 2 qui en touche 92 %.

Le diabète de type 1, appelé autrefois diabète insulino-dépendant (DID), est habituellement découvert chez les personnes jeunes et dite une maladie auto-immune. Le corps ne fabriquant plus du tout d'insuline, l'unique traitement actuel est l'apport d'insuline soit sous forme d'injection soit avec une pompe à insuline. En revanche, le diabète de type 2 apparaît généralement chez les personnes âgées de plus de 40 ans. Le surpoids, l'obésité et le manque d'activité physique sont la cause révélatrice du diabète de type 2 chez des personnes génétiquement prédisposées. Sournois et indolore, le développement du diabète de type 2 peut passer longtemps inaperçu. Il est traité dans un premier temps par des mesures hygiéno-diététiques, puis on a rapidement recours à des traitements antidiabétiques oraux et/ou injectables dont l'efficacité n'est optimale que s'ils sont associés à une alimentation équilibrée et à une activité physique régulière.

Les deux principaux types de diabète sont des maladies différentes mais caractérisées par un excès de sucre dans le sang et doivent être prises au sérieux et traitées efficacement. Il n'y a pas de « petits diabètes » ou de diabètes plus graves que d'autres. Malgré la recherche médicale qui avance tous les jours, le diabète reste une maladie qui se soigne très bien mais qui ne se guérit pas. Il faut donc, toute sa vie, se surveiller, garder de bonnes habitudes alimentaires, pratiquer une activité physique et prendre régulièrement son traitement. Les effets bénéfiques d'une alimentation équilibrée sur la glycémie et la santé en général sont scientifiquement prouvés. Manger équilibré est donc un bienfait indispensable. Un diabétique peut donc être un malade en bonne santé ! OUI à la qualité de vie !

Source : <https://www.federationdesdiabetiques.org/information/diabete>

À faire

Pour le petit déjeuner, ayez au minimum une boisson chaude sans sucre, des glucides complexes composés de fibres et de céréales complètes, et d'un laitage nature simple allégé.

Mangez plus de pain de blé entier et de rotis, de riz brun et de flocons d'avoine nature. Les amidons à grains entiers vous donnent plus de vitamines, de minéraux et de fibres que les versions raffinées ou blanches.

La volaille et le saumon sont une valeur sûre pour un plat principal léger.

Consommez les fruits entiers crus, tels quels, sans rien rajouter et privilégiez les purées de fruits rouges au lieu des sorbets.

Choisissez des ustensiles de cuisson antiadhésifs et si possible un cuiseur vapeur.

Pour relever le goût des plats, varier les saveurs en utilisant des condiments tels que le curry, safran, fines herbes, vanille et bouquet garnis.

Préférez les aliments courants ou basiques : légumes, œufs et produits laitiers.

Le chocolat noir de qualité supérieure avec un pourcentage de cacao élevé ou des chocolats light (allégés) peuvent être consommés avec plaisir et modération.

Favorisez des activités physiques ou sportives tel que des étirements à la maison, l'aquagym, la natation, la promenade à pied, le Tai Chi, le yoga, et la marche rapide.

À éviter

Sautez le petit déjeuner, car l'organisme tente de compenser en incitant aux grignotages et à la consommation de produits gras et/ou sucrés - la fringale de 11h.

Le pain blanc, les brioches, pains au lait, viennoiseries en sachet, les céréales au petit déjeuner (des bombes caloriques dénuées d'intérêt nutritionnel), le riz blanc, les aliments frits et les sucreries indiennes comme les laddoos, les halwas et les rasgullas, car ils augmenteront rapidement la glycémie. Optez pour les biscottes, pains grillés, et tartines ; ils peuvent être consommés occasionnellement.

Des recettes qui comportent plus de cinq ingrédients différents.

Les jus de fruits car on perd les bienfaits des fibres et vitamines contenues dans la peau et la chair. D'autre part, les jus de fruits ont toujours un indice glycémie plus élevé que le fruit entier.

Certains fruits particulièrement sucrés comme les cerises, mangues ou le raisin en grande quantité.

Les sorbets, certes moins gras que les crèmes glacées, mais composés uniquement de sucre et de fruits.

Consommer les repas de fête en excès ; il est recommandé de bien s'hydrater pour drainer l'organisme.

Les viandes grasses tel que l'agneau.

Les activités physiques intenses, les sports extrêmes ou de combat.



En cuisine

Rouleaux de printemps

INGRÉDIENTS :

2 escalopes de poulet
hâchées

1 poivron vert râpé

1 carotte râpée

½ tasse de maïs

1 paquet (250 g) de
fromage râpé

1 c. à bouche de pâte
ail/gingembre

Fines herbes

Sel, poivre

Paprika

1 c. à bouche de sauce
aux huîtres

1 c. à café de sauce de
soja (dark)

Feuilles de pâte

¼ tasse de farine

**Vous pouvez aussi
voir la réalisation de
cette recette « Rouleaux de printemps
» en vidéo sur notre
chaîne YouTube Laj-
na Mauritius.**

MÉTHODE :

1. Mélanger le poulet avec la pâte ail/gingembre, sel, poivre, fines herbes et paprika, puis laisser mariner pendant 15 minutes.
2. Dans une poêle ou un wok, verser un peu d'huile. Une fois l'huile chauffée, mettre le poulet, faire sauter et laisser cuire pendant 3 à 4 minutes.
3. Ajouter le poivron, la carotte, le maïs, la sauce aux huîtres, la sauce de soja, ½ c. à café de sel et un peu de poivre. Bien remuer puis laisser mijoter encore pendant 2 à 3 minutes. Si les morceaux de poulet sont un peu gros, écraser à l'aide d'une fourchette.
4. Ajouter le fromage râpé, bien mélanger, puis éteindre le feu. Laisser refroidir pendant 15 minutes.
5. Dans un bol, mettre ¼ tasse de farine, ensuite verser progressivement de l'eau, tout en mélangeant jusqu'à l'obtention d'une consistance lisse et épaisse, qui sera utilisée pour fermer nos rouleaux de printemps.
6. Placer environ 1 c. à bouche de farce, sur une feuille de pâte en laissant un peu d'espace sur les deux côtés. Enrouler la feuille une fois sur la farce, rabattre les côtés, terminer d'enrouler la feuille, puis fermer en appliquant un peu du mélange eau/farine. Reproduire jusqu'à obtenir plusieurs rouleaux.
7. Ensuite plonger les rouleaux dans de l'huile chaude et laisser frire jusqu'à ce qu'ils soient dorés.
8. Servir avec du thé.

Votre avis nous importe !
Envoyez-nous vos commentaires et
suggestions à
ishaatlajnamu@gmail.com



**LAJNA IMA'ILLAH
ILE MAURICE
2020-2021**